

SÉANCE DU 20 Janvier 2022

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
A délibéré : 15
Pouvoirs : 02

L'an deux mil vingt et deux, le vingt Janvier à vingt heures, le conseil Municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, le Maire.

Convocation du :
14 Janvier 2022

Etaient présents :
Mesdames Françoise GILLET, Laurence REGAD-PELAGRU.
Messieurs, Christophe CLADY, Sylvain CUNY, Stéphane DEMANGE,
Corentin FAIVRE-PICON, Damien GENTE, Aurélien JACQUET,
Jimmy KASAD, Emmanuel MULIN, Olivier NAVARRE, Franck RACLOT,
Guy VERCHERE.



Absent excusé :
Dorine LEROY donne pouvoir à Franck RACLOT
Damien LIARD donne pouvoir à Stéphane DEMANDE

Absent non excusé :..

Secrétaire de séance :
Laurence REGAD-PELAGRU

Reçue en préfecture
Certifiée exécutoire le 21 Janvier 2022

DCM 22_01_20

Validation du conseil du 15 Décembre 2021

1- DÉCISION MODIFICATIVE, AFIN D'ÉQUILIBRER LE BUDGET 2021 EN DÉPENSES INVESTISSEMENT.

Mr le maire expose au conseil, qu'il faut équilibrer le budget principal 2021. Il faut donc prendre 820.00€ au chapitre 2088, pour compenser le compte 1641/16 qui est déficitaire 819.58€.

Il faut également rattacher à cette délibération le Certificat Administratif du 20 Décembre 2021. Ce certificat approvisionne le compte 011 de 1 000€, prélever au chapitre 022 dépenses imprévues.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

2- DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DE FOOT DE L'AS PERROUSE.

Mr le maire expose la demande de subvention du club de foot de l'AS Perrouse après renseignement, il y a 19 licenciés au club de Perrouse habitant Vieilley. Une proposition de subvention de 200€ est mis au vote.

Pour : 12
Contre : 2
Abstention : 01

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Prochain conseil le : 17 Février 2022
24 Mars 2022
21 Avril 2022



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

C. CLADY

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET

A. JACQUET

J. KASAD

D. LEROY
Absente excusée

D. LIARD
Absent excusé

E. MULIN

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELLAGRU

G. VERCHÈRE